

STAGE NATIONAL – NOUVELLES EPREUVES DE SES DU BACCALAUREAT SESSION 2013

Paris – Le 19 janvier 2012

Sommaire :

Introduction – Jean Etienne	Page 1	Epreuve composée	Page 6
Intervention de Marc Montoussé	Page 2	Dissertation	Page 9
Epreuves de spécialité	Page 5		

Avertissement : ce compte-rendu a été rédigé par la délégation grenobloise. Il constitue une trace des allocutions et des débats. C'est un document de travail qui n'a pas statut de document officiel.

Introduction – Jean Etienne

Il y a une nécessité à modifier et faire évoluer les épreuves du baccalauréat. On soulignera deux raisons :
- Les nouveaux programmes. Nous avons de nouveaux programmes dont ceux de spécialités. Il y a aussi une évolution du programme de tronc commun : trouver des nouvelles épreuves dans l'esprit du programme. Ainsi, nous avons séparé les parties économie / sociologie / science politique puis regards croisés. Cela tient à la volonté d'améliorer la lisibilité de notre enseignement vis-à-vis de l'extérieur. Cela permet aussi de mieux définir et délimiter son contenu. De plus, les programmes sont formulés sous forme de questionnements.

C'est un programme qui se lit dans cet ordre : la 1^{ère} colonne (les questions), puis la 3^{ème} colonne qui borne ce qui doit être traité. La 2^{ème} colonne borne aussi notre travail en lien avec la 3^{ème} colonne.

Le programme a été conçu sur un cycle : des notions de première sont utilisées en terminale et la liste est clairement énoncée dans le programme de terminale. Pour ceux qui ne traiteront pas le programme de première dans son esprit, leurs élèves auront des surprises au bac.

De même, les droits d'entrée en TES lors d'une réorientation seront élevés, puisqu'il faudra connaître un certain nombre de notions du programme de terminale.

- Les défauts intrinsèques des précédentes épreuves : cela est noté par la difficulté à fabriquer les sujets et la difficulté à les évaluer.

Les nouvelles épreuves.

La dissertation est maintenue car cela reste une épreuve reine pour rentrer dans les grandes écoles. Elle reste aussi présente dans d'autres disciplines (H-G, philo). Mais la formulation des questions évolue : il y avait beaucoup de « dans quelle mesure » (le développement n'est pas toujours satisfaisant). Donc, il n'y aura plus de plan type. L'élève devra trouver un plan et acquérir cette compétence.

Les documents : ils incitaient à la paraphrase. Donc il y aura des documents factuels, plus longs

Il faut noter 3 problèmes de la QDS :

- Elle induisait automatiquement le plan « oui, mais », alors qu'il y a des cas sans limites ou des sujets qui demandent 3 parties.
- La paraphrase était favorisée par les documents.
- Le caractère redondant du TP et de la synthèse : l'élève qui a raté le TP, rate la synthèse.

L'objectif est donc d'avoir une évaluation plus pertinente, plus valide et plus fiable.

Intervention de Marc Montoussé.

Nos épreuves datent de 1995. L'Université d'été du Touquet en 1990 a contribué à définir ces nouvelles épreuves.

Le dossier documentaire de la dissertation a été ainsi mieux encadré (taille). Est née la QDS : le TP avait pour but de guider les élèves et de les aider à traiter la synthèse. Le plan était donné.

Pendant de nombreuses années, ces épreuves ont donné satisfaction. Puis elles ont été l'objet de critiques : caractère non discriminant et tendance des élèves à paraphraser les documents. Donc nous avons du mal à évaluer les connaissances des élèves.

En 2005-2006, une étude nationale sur le bac de l'année en question, avait été menée par Claude Sage. Il y avait eu un questionnaire sur une notion, un mécanisme et savoir-faire présent dans les sujets de bac. 5000 dissertations et 10000 QDS avaient été étudiées. On en tire 2 conclusions :

- Les objectifs en termes d'acquis sont atteints à 50%.
- L'absence dans les copies de la notion, du mécanisme ou du savoir-faire attendu est plus fréquente que l'erreur ou que le contresens majeur.

Le sujet de la dissertation était : Quels sont les effets de l'internationalisation des échanges sur l'emploi dans les pays industrialisés ?

Concernant la notion « Compétitivité », on a pu noter :

Acquise : 21%

Globalement comprise : 29%

Paraphrases de doc : 29%

Erreur : 5%

Absence : 16%

Les élèves sont-ils incités à prendre des risques (essayer d'utiliser une notion difficile) ? Il semble que non. On constate un refus de prise de risque et la crainte de l'erreur qui pénalise les essais de mise en œuvre.

Ces constats ont motivé la reprise des réflexions sur les épreuves du bac.

Pour réaliser ce travail de rénovation des épreuves du bac, diverses études et enquêtes ont été menées sur les épreuves : analyse des libellés depuis 2010 (100 libellés), puis analyse des sujets et des copies tests des différentes académies, enquêtes auprès des IPR, travaux de professeurs avec tests dans leur classe.

Qu'est-ce que une bonne épreuve de bac ?

Elle doit permettre de vérifier les acquis des élèves tels qu'ils sont définis dans les programmes.

Elle doit avoir un impact positif sur les apprentissages. On sait que l'objectif des élèves n'est pas de maîtriser l'ensemble du programme, mais d'obtenir le bac. Il faut donc passer par la maîtrise de tous les contenus et de toutes les compétences.

Les spécialistes de l'évaluation considèrent qu'une évaluation doit avoir trois qualités :

- La validité : elle permet de valider ce que l'on veut mesurer. Une épreuve valide permet d'évaluer un champ suffisant du programme.
- La fidélité : les résultats sont identiques au bac et pendant l'année. Les observations doivent être stables. La nature de l'épreuve intervient (QCM) ainsi que la rigueur de la correction (avec la commission d'harmonisation).
- La sensibilité : une épreuve discriminante, sensible avec un fort écart-type des notes des élèves.

En SES, l'épreuve doit répondre à 2 conditions : mesurer les compétences acquises en SES (maîtrise des connaissances, traitement de l'information, maîtrise des compétences transversales : conduire un raisonnement, argumenter, rédiger une problématique) et mesurer les savoirs acquis.

Or l'étude approfondie des épreuves actuelles a permis de conclure qu'elles satisfaisaient mal ces conditions.

La dissertation permet de valider la capacité à argumenter, pas toujours pour la capacité à problématiser. La maîtrise des connaissances est aussi mal évaluée (l'élève reprend les documents, et il ne prend pas de risque). Les documents ont tendance à brider les élèves. Ils ne prennent pas de risque avec leurs connaissances. Il fallait donc modifier le dossier documentaire.

La QDS.

Le TP devait aider les élèves en les guidant. Mais en définitive, on se rend compte que le TP ne permet pas d'évaluer la maîtrise des connaissances (des éléments sont présents dans les documents). Les questions sont difficiles et restent implicites.

Il y a un lien entre le TP et la synthèse. Mais les élèves ont du mal à intégrer le TP dans la synthèse, et au total les élèves sont notés deux fois sur les mêmes éléments.

La synthèse.

Son libellé appelle souvent à présenter une thèse et ses limites. Or le nouveau programme privilégie les savoirs stabilisés. Il y a donc redondance avec des compétences de la dissertation : argumenter ; deux parties dans la dissertation.

La QDS est considérée comme une mini-dissertation en plus facile : 2/3 des candidats choisissent la QDS.

Les épreuves restent aléatoires : elles ne portent que sur 2 thèmes du programme. Il y a donc un problème d'articulation et de cohérence : entre les 2 épreuves et au sein de la QDS.

Elles ne sont plus adaptées aux nouveaux programmes.

Les nouveaux sujets.

La dissertation.

Ce qui est nouveau :

- Les documents sont factuels (les statistiques et les textes).

Le nombre de documents et leur format : 3 ou 4 documents ; le nombre de signes était de 1300 pour les textes et de 65 données statistiques pour les documents statistiques. On est donc obligé de tronquer les documents (table de mobilité). Les documents peuvent maintenant être plus longs : 120 données et 2500 signes.

- Eviter dans la mesure du possible les sujets induisant un plan type : il ne s'agit pas d'occulter dans les « Dans quelle mesure » ; Ils seront utilisés seulement quand c'est pertinent. L'objectif est d'obliger l'élève à réfléchir à sa problématique. La dissertation doit porter sur ce que connaissent les élèves : le contenu figure explicitement dans les indications complémentaires. La dissertation va être plus difficile, mais bornée.

Question de la salle : Pourquoi ne pas proposer un thème puis les élèves cherchent une problématique, comme en H-G (du style « la guerre froide ») ?

Car en classe préparatoire ou à l'université, il y a encore des questions aux examens. La question du maintien des documents a aussi été posée : ils ont été maintenus car c'est une chose importante dans notre discipline.

L'épreuve composée.

3 parties dissociées : 3 parties du programme ; 3 compétences différentes.

1^{ère} partie : évaluer la capacité des candidats à maîtriser des connaissances.

Il y aura 2 questions portant sur des champs différents du programme (économie, sociologie et regards croisés) – 6 points

Elles doivent induire des réponses possibles.

2^{ème} partie : capacité à traiter l'information.

Etude d'un document strictement factuel – 4 points

Ce sera souvent un document statistique – 2500 signes pour le texte ; 120 chiffres pour le document statistique.

Il faudra faire une présentation générale du document et mettre en évidence les informations apportées par le document.

3^{ème} partie : élaboration d'un raisonnement.

Le raisonnement sera basé sur des connaissances personnelles et un dossier documentaire. Ce dernier comprendra 2 ou 3 documents de nature différente (ils peuvent être factuels ou non factuels).

Il y a possibilité de documents non factuels, car ceux-ci apparaissent lors des apprentissages des élèves (ce qui peut favoriser la paraphrase, mais la maîtrise des connaissances est évaluée dans la 1^{ère} partie de l'épreuve).

Le contenu de l'épreuve figure explicitement dans les indications complémentaires.

On attend une introduction, un développement, et une conclusion. Mais ce n'est pas une mini dissertation. Ce raisonnement ne doit pas être académique, avec obligatoirement deux parties. On se référera à la logique du schéma d'implication : une suite logique d'éléments.

Conclusion.

Il va y avoir complémentarité entre les 2 épreuves, car ce sont des capacités variées qui seront évaluées. Les épreuves porteront sur les 3 champs différents du programme.

La dissertation et la 3^{ème} partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents : économie, sociologie, regards croisés.

Question de la salle : Des consignes de format pour les réponses des élèves ?

Non. La contrainte de taille pose d'avantage de problèmes qu'elle n'en résout. Il y avait de nombreuses discussions dans les commissions d'harmonisation sur les synthèses trop longues.

La nouvelle épreuve d'enseignement de spécialité.

Même modalité que jusqu'à maintenant : 5H d'épreuve pour les spécialistes ; tous les sujets sont distribués dès le début ; Les élèves ont deux sujets au choix (soit 4 sujets de spécialité produits : 2 de science politique et 2 d'économie approfondie) ; les objectifs apparaissent en haut du sujet.

Une seule question pour éviter la redondance que l'on pouvait trouver dans les trois questions de l'actuelle épreuve de spécialité.

L'épreuve comprend deux documents maximum, de nature différente (texte : 1300 signes ; document statistique : 65 données).

Le contenu figure explicitement dans les indications complémentaires.

L'oral.

L'objectif est de couvrir un champ plus large du programme et de respecter le coefficient relatif de l'EDS (7/9 pour le TC ; 2/9 pour la spécialité).

Le candidat aura deux sujets au choix, comportant deux documents de nature différente.

3 questions simples sur 10 points

L'une des trois questions en lien avec un des documents porte sur un savoir-faire. Les deux autres questions qui ont pour objet d'autres thèmes du programme (ces deux questions portent obligatoirement sur l'EDS dans le cas d'un candidat spécialiste).

Travail sur les épreuves de spécialité.

Attentes officielles – Entête de sujet.

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Les énoncés : ils portent sur les notions des deux premières colonnes, mais pas sur les acquis de 1^{ère}.

Il faut noter l'existence d'attentes exprimées au début du sujet (Cf. BO).

On attend du candidat une réponse structurée, mais il n'y a pas d'obligation de plan : introduction, développement, conclusion. L'élève peut faire une phrase d'introduction et une phrase de conclusion.

Dans leur réponse, les élèves peuvent mobiliser plusieurs notions, prises dans plusieurs chapitres. Les notions mobilisables sont celles de la 1^{ère} colonne, de la 2^{ème} colonne et celles de la classe de 1^{ère} apparaissant en bas de la 3^{ème} colonne (si cela est pertinent).

Le contenu de la réponse est une réponse directe et précise : des mécanismes qui utilisent les notions ; utilisation nécessaire du ou des documents. Il y a obligation de mobilisation du document, mais pas de façon exhaustive.

Que faisons-nous des propos hors-sujet ? Il faut valoriser les propos supplémentaires et sanctionner les hors-sujets. Cependant, ces décisions restent du ressort des commissions académiques d'harmonisation du bac.

1^{er} sujet : Comment la dynamique démographique agit-elle sur le montant de l'épargne en France ?

Dynamique démographique : 1^{ère} colonne

Epargne : 2^{ème} colonne

La formulation reprend les éléments de la 3^{ème} colonne : « On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance. »

2^{ème} sujet : Vous analyserez l'impact des variables démographiques sur le financement du système des retraites en France.

Variables démographiques : 1^{ère} colonne

Financement : 1^{ère} colonne

Formulation de la 3^{ème} colonne : « On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation. »

Pour l'instant, pas de question sur deux sous-thèmes. Donc, pas de sujets transversaux.

Ainsi, cela va limiter la marge de manœuvre des concepteurs de sujets.

3^{ème} sujet : Quels sont les effets attendus de la politique de concurrence ?

Politique de concurrence : 1^{ère} colonne

Formulation 3^{ème} colonne : « On soulignera que cette politique est source de débats quant à la place de l'Etat dans la production de services collectifs et dans la mise en œuvre de la politique industrielle. »

Remarque de la salle : Le texte pose problème ; il apporte beaucoup d'informations.

Les attentes de la part du groupe qui a rédigé le sujet : Impact de la concurrence sur l'innovation et sur la baisse des prix. Plus grande efficacité de l'économie et meilleur bien-être du consommateur.

Définition de la concurrence, de la politique de concurrence.

On n'attend pas les définitions pour les définitions. Elles peuvent transparaître dans la présentation des mécanismes.

Le sujet ne porte pas sur les effets réalisés. Donc, il n'y a pas de document dans ce sujet.

Attention, ce n'est pas un sujet de dissertation.

Science politique.

1^{er} sujet : Quels sont les effets des modes de scrutin sur la vie politique ?

2^{ème} sujet : En quoi le régime politique anglais a-t-il les caractéristiques d'un régime parlementaire ?

3^{ème} sujet : Quel est le rôle de la socialisation dans la formation des attitudes et comportements politiques ?

Question de la salle : N'est-ce pas gênant de poser une question sur un autre pays ?

Non, le candidat n'a pas à connaître parfaitement le régime anglais. On peut répondre avec des connaissances personnelles, qui seraient valorisées. Cependant, il y a un débat sur la valorisation. En effet, cela conduit à développer l'implicite.

Il faut se baser sur les pratiques de la 1^{ère} question de la question de spécialité. Possibilité d'une formulation plus explicite ?

Questionnement de la salle sur les textes.

Il semble que les textes officiels offrent des éléments de réponse. Alors qu'attend-on des élèves ? On attend un degré d'explicitation plus avancé. Il est difficile, en fait, de trouver des textes purement factuels. Le BO de définit pas ce qu'est un texte factuel. L'expérience permettra de mieux en définir les contours.

Il faut aussi avoir l'idée que les élèves tirent bénéfice de ces enseignements, et donc que les épreuves permettent de les valoriser. Il faudra aussi que les sujets de sciences sociales et politiques et le sujet d'économie approfondie soient proches en termes de difficultés. Ce sont les flux d'élèves qui sont en cause.

Question : Les acquis de 1^{ère} ont le même statut que les notions de terminale ? Oui, mais il faut que cela soit en lien avec les indications complémentaires de terminale.

Atelier de l'après-midi : Epreuve composée.

En-tête de l'épreuve.

Cette épreuve comprend trois parties.

1- Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 - Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Les objectifs de l'épreuve sont :

- Evaluer dans une même épreuve à la fois des connaissances, savoir-faire et compétences,
- Eviter les « doubles peines » : des champs d'interrogation différents et pas de transversalité (sujet portant sur plusieurs chapitres).

Partie 1 :

Les deux questions portent sur des champs différents : économie, sociologie, regards croisés.

Les notions du sujet mobilisent des notions figurant dans les 1ères et 2ème colonnes du programme de terminale.

Les notions de la classe de 1^{ère} figurant dans la 3^{ème} colonne ne sont mobilisables que pour répondre à une interrogation contenue dans cette 3^{ème} colonne du programme de terminale.

Les questions renvoient à des phrases précises des indications complémentaires sous une formulation identique ou proche, sans ambiguïté quant aux attentes.

Elles sont conçues pour induire une réponse concise et précise.

On peut avoir une bonne réponse sans la définition, du moment que l'élève arrive dans sa réponse à mobiliser correctement la notion.

Exemple de réponse au sujet : « En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique chez Durkheim ? »

- Différences entre les 2 formes de solidarité. Les deux définitions ne sont pas nécessairement attendues. La réponse doit mettre l'accent sur les différences ; la comparaison peut à elle seule suffire à montrer que les concepts sont maîtrisés.

- Sociétés traditionnelles / industrielles
- Lien de similitude / lien de complémentarité et de dépendance
- Indifférenciation sociale / division du travail social
- Importance relative des consciences individuelles et collective

Si l'élève fait un tableau, celui-ci ne peut se substituer à une réponse rédigée.

Discussion sur le sens des termes : que signifie le « en quoi » ? Certains termes risquent de revenir souvent : comment ? en quoi ? Le « en quoi » ne correspond pas à un « dans quelle mesure ». Les IC explicitent le lien entre les notions.

Autre sujet : Qu'est-ce qui distingue l'approche des classes sociales chez Marx et Weber ?

- Les différences entre l'approche de Marx et Weber.
- Approches réaliste / nominaliste (le terme réalisme / nominalisme n'est pas attendu, mais l'idée que les classes existent réellement ou qu'elles ne sont qu'une construction du sociologue doit apparaître).
- La classe = une forme de découpage parmi d'autres pour Weber (strate) / un seul découpage pour Marx.
- Nécessité ou pas d'une conscience de classe et place accordée au conflit.

Autre sujet : Présentez deux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale ?

Que signifie « Présenter » ? Juste faire une liste ? Expliciter la relation : OUI.

Pas de définition ultra précise de ces deux termes.

Il y a 5 moyens différents présentés dans les IC ; il faut en présenter deux correctement.

Deuxième partie : Etude d'un document.

Une épreuve dont l'objet est d'évaluer la maîtrise de savoir-faire sur la base d'un document (les savoir-faire statistiques sont définis à la fin du programme). L'élève doit choisir des données pertinentes.

La question est précise car l'objectif n'est pas une description exhaustive du document mais le traitement de l'information : il s'agit de sélectionner les informations pour y répondre.

A priori, il n'y aura pas d'utilisation de la calculatrice lors des épreuves du baccalauréat.

Pour le questionnement il y aura deux possibilités : une question sur tout le document ou sur une partie du document.

S'il s'agit d'un texte, on attend la reprise des idées et la citation du document.

Vous présenterez le document :

Titre ; source ; champ : dates & lieu ; unité. L'élève recopie. Un point pour cette partie de la réponse ? C'est la commission d'harmonisation qui décidera.

Il n'y a rien à définir.

Sujet : « Vous présenterez le document puis montrerez comment il permet d'expliquer l'évolution du PIB en 2010 »

Traitement de l'information :

- Lecture de la croissance en 2010.
- La croissance peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes. Lecture de chaque contribution en points de PIB.
- Distinctions des facteurs qui contribuent positivement d'une part et négativement d'autre part à la croissance.
- Pas de confusion entre contribution à la croissance et taux de variation de la composante.
- Valorisation : contribution positive de la variation de stock.

On ne demande pas l'exploitation exhaustive du document, c'est-à-dire les années précédentes ; on ne demande pas l'explication des mécanismes.

Sujet : « Vous présenterez le document puis caractériserez les inégalités salariales qu'il met en évidence »

Traitement de l'information :

- Les inégalités salariales inter-déciles
- Le document révèle des inégalités salariales importantes.
- Les inégalités sont plus marquées entre les femmes qu'entre les hommes.
- L'écart est plus marqué en haut de la hiérarchie des salaires, au dessus de la médiane, que dans sa partie inférieure.
- Les inégalités hommes-femmes.

Partie 3 :

La capacité des candidats à établir un raisonnement logiquement organisé en fonction de sa « démonstration », en mobilisant ses connaissances ainsi que certaines informations contenues dans les documents.

Il n'y a pas de plan préétabli. Le développement n'est pas forcément composé de plusieurs parties. La structure permet de montrer la cohérence du propos. Si la question du sujet n'empêche pas une réponse intégrant des nuances, la formulation n'appelle pas à la discussion mais davantage à la « démonstration ». Il n'y a pas d'attente en termes de problématique. La réponse doit être structurée, mais plusieurs organisations sont possibles.

Les documents doivent être globalement utilisés : un document fondamental doit obligatoirement être utilisé.

Il faut une introduction : pas aussi formelle qu'en dissertation ; ce n'est pas un exercice identique à celui de la dissertation. La définition des termes du sujet ne doit pas être formelle dans l'introduction. Il faut voir dans le devoir si l'élève a compris les termes du sujet.

La dissertation et la partie 3 de l'épreuve composée portent sur des champs différents : économie / sociologie / regards croisés.

Exemple pour le sujet : « Quels sont les effets de l'évolution de la structure des professions sur la mobilité sociale ? »

- Plan 1

Les changements de structure obligent à une mobilité, au moins professionnelle

Les changements de structure offrent des opportunités de changements.

L'impact des changements de structure sur l'importance et le type de mobilité dépend du contexte économique et social.

- Plan 2

Les changements de structure sont un facteur important de la mobilité parce qu'ils créent des opportunités et suscitent une obligation.

Les trajectoires de mobilité sont courtes.

Attention, à l'utilisation du temps : les activités sont différentes et sur des champs différents. L'élève doit donc bien gérer son temps.

Atelier sur la dissertation.

Ce CR relate les points abordés par M. ROUSSEAU, IPR, lors de la présentation des sujets par les concepteurs.

Rappel sur le cahier des charges : cela n'a rien d'un toilettage. Ces nouvelles épreuves auront des effets importants sur l'évaluation et sur les pratiques en classe. Les Inspecteurs en attendent un impact positif.

A propos des consignes données aux candidats en début de sujet :

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

- « Il est demandé de répondre à la question posée... » => ce sera toujours une question.
- 2^{ème} changement lourd de conséquences : la problématique ne sera pas donnée dans les documents, pas non plus dans l'intitulé du sujet. Cela signifie qu'il faudra apprendre aux élèves à problématiser. La difficulté monte d'un cran, y compris pour les cours.
- « En construisant une argumentation » : cela reste comme avant.
- « en faisant appel à des connaissances personnelles ». Il s'agit de mobiliser des connaissances. Les documents étant factuels, il n'y aura pas ou peu de pistes en termes de connaissances.

Les connaissances sont donc essentielles pour le bagage de l'élève. Là aussi, clairement, on attend un impact sur les pratiques. D'ailleurs, lors des inspections, on observe déjà une transformation des pratiques des enseignants, qui pratiquent plus qu'avant les contrôles de connaissances. Donc, il faut bien distinguer les informations (trouvées dans les documents) et les connaissances.

Par contre, les informations à utiliser à partir des documents nécessitent souvent une transformation très lourde. Jusqu'à maintenant, les documents étaient plus directement exploitables. On utilisait très souvent les documents statistiques pour une simple illustration. Là, l'idée est d'élever le niveau et de permettre aux élèves de donner du sens à ce qu'ils étudient. Cela entraîne donc une absolue nécessité d'apprendre davantage à travailler sur les documents, de manière plus approfondie que ce qui est fait jusqu'à présent, en développant une méthodologie de l'autonomie de l'élève devant les documents statistiques.

A propos des consignes données aux concepteurs :

Elles visent à ce que les sujets soient construits à partir des IC afin de limiter les sujets possibles. Dans l'intitulé des sujets de dissertation, on trouve donc des notions présentes soit dans les titres, soit dans les colonnes 1 et 2 du programme. Les prérequis de première ES sont des notions qui peuvent être utilisées mais pas les notions présentes dans le préambule pour le cycle terminal. Ce préambule concerne aussi le programme de terminale mais l'inspection a choisi de l'écarter des sujets possibles.

Concernant les prérequis de première, ils peuvent donc être mobilisés pour rédiger un sujet mais dans le cadre d'une problématique spécifique à la terminale, laquelle est cadrée par les IC.

Exemple donné en plénière par M. Moutoussé :

« Comment les facteurs de production (prérequis 1ES) contribuent-ils à la croissance ? » (problématique TES)

La dissertation ne consiste pas en une question de cours. Il faut, par ailleurs, chercher à éviter les énoncés contenant un plan type. Ces sujets nécessiteront forcément de la part du candidat un effort d'analyse et pas seulement des descriptions.

Concernant les calculatrices, la DEGESCO a refusé la mise à disposition de calculettes 4 opérations. Les calculatrices seront donc interdites.

Remarque d'un participant : cela semble très gênant alors que justement, des documents nécessitant un traitement plus grand sont proposés aux élèves.

Les sujets zéros sont ensuite passés en revue :

Dissertation économique

Présentation par l'IPR.

Sujet économique : Comment peut-on expliquer les échanges internationaux de marchandises ?

« Comment peut-on expliquer ... » => le sujet n'appelle pas un état des échanges mais un plan du style :

I) des explications II) D'autres explications.

Il correspond à l'IC du programme « On s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation » dans la partie 2.1 « Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? »

Toutes les notions de cet item + les acquis de 1ES pourraient être mobilisés par le candidat pour traiter ce sujet. Mais évidemment, il ne sera pas attendu que le candidat les mobilise toutes. Un élève qui a proposé une réponse acceptable sans utiliser toutes les connaissances pourra avoir une très bonne note.

A propos de l'intitulé : le concepteur devrait pouvoir envisager plusieurs interprétations du sujet : « comment peut-on expliquer l'existence ou l'évolution des échanges internationaux... » par exemple.

Les élèves pourront donc proposer une diversité de problématiques. Les correcteurs devront les observer avec une grande ouverture dans les manières possibles d'interpréter le sujet. Si l'élève reprend la problématique de son cours, il ne pourra pas être sanctionné.

Les documents : ils demandent un véritable effort intellectuel pour imaginer en faire quoi que ce soit avec le sujet. Les documents doivent entrer en résonance avec les connaissances du candidat pour avoir une grille de lecture qui l'aide à exploiter les documents. Dans ce sujet, ceux-ci ne donnent aucune explication claire, ils donnent des pistes. A l'élève de se saisir des faits et de les relier à des connaissances.

Le document 2 est un document très riche. C'est vers ce type de document qu'il faut aller lorsqu'on travaille en cours avec les élèves.

Le document 4 : ce texte aurait pu être un tableau statistique. Les concepteurs voulaient mettre les élèves sur la piste du commerce intra-firme mais n'ont trouvé aucun document statistique.

Sujet sociologique

« Quelle est la contribution de l'école à la cohésion sociale en France aujourd'hui ? »

Dans les IC, le sujet pourrait se rattacher à plusieurs aspects « le rôle des instances d'intégration » et « On montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et valeurs communes » (Sociologie, item 2.1 : « Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? »)

Les concepteurs ont ici expliqué que les notions de lien social, d'intégration et de cohésion sociale semblaient +/- interchangeables dans le programme... Donc il ne faudrait pas être trop exigeant pour évaluer comment l'élève comprend l'intitulé sur la notion de cohésion. Cela aurait pu être lien social.

Ils ont envisagé qu'on puisse proposer un traitement nuancé du sujet :

Des possibles :

- I) Les individus sont intégrés par l'école
- II) L'école contribue plus largement à la cohésion sociale

Ou

- I- L'école contribue à la cohésion sociale
- II- Mais elle ne peut pas tout faire..

Les concepteurs ont envisagé que les candidats traitent le sujet en partant du principe qu'il y avait cohésion sociale... et en s'interrogeant sur le rôle de l'école.

Mais autre piste : en partant des faits montrant que la cohésion est plus ou moins forte... et donc en envisageant le rôle de l'école dans cette optique.

D'après l'IPR, cette ouverture souhaitée des sujets met les correcteurs dans l'optique d'accepter la problématique de l'élève.

Il a donc rappelé que les 2 problèmes qui devront être traités pour le bac :

- Savoir mettre une bonne, voire une très bonne note à une problématique qui n'est pas la nôtre
- Savoir dire à un candidat quand sa problématique n'est pas acceptable.

Question d'un participant : Il faudrait aussi évaluer d'autres compétences que la seule compétence à problématiser. Que faire dans le cas d'un élève dont la problématique n'est pas acceptable mais qui par ailleurs, montre sa capacité à traiter l'information des documents ou à mobiliser des connaissances ?

Des remarques finales :

Les sujets ne seront jamais des sujets croisant différents chapitres ou transversaux.

Le projet va dans le sens d'une valorisation beaucoup moins grande de la forme. L'IPR a rappelé en les dénonçant les discussions sans fin sur l'introduction qu'il critique dans certaines commissions d'harmonisation.

Autre remarque.

Il a été rappelé que les commissions d'élaboration des sujets restent souveraines, ainsi que les commissions académiques d'harmonisation.

Compte-rendu élaboré conjointement par Laurence Maurin, Jacques Julien et Thomas Blanchet.